

AVENANT AU CONTRAT ⁽²⁾
K EURO SOLUTIONS MAI 2020 / FR9348FS0344

Nom du Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du Co-Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du contrat ^{(1) (2)} : _____
 Numéro de contrat ^{(1) (2)} (sauf en cas de souscription) : _____
 Ci-après dénommé « Contrat » ⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte K Euro Solutions Mai 2020. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le produit K Euro Solutions Mai 2020 constitue la totalité de son(leur) épargne.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (somm) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du Contrat d'assurance, émis par Crédit Agricole.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le **26 mai 2020 à 16h00**. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 10 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat ⁽²⁾ soit fixé au-delà du 12 juin 2030.
- Le Support est susceptible d'être remboursé par anticipation pour la première fois le 12 juin 2023. Les autres dates de remboursement anticipé possibles figurent dans la brochure d'information.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription ⁽²⁾.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000 euros.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du Contrat ⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires présents au Contrat ⁽²⁾ à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires ou sur le Fonds Euro Général présents au contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent **hors frais** liés au Contrat d'assurance, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables.
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

2. AVERTISSEMENTS

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'**il(s) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement**.

La valeur du Support :

- peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change**, et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité et de volatilité**.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ peut(vent) **perdre la totalité de son(leur) investissement en cas de défaut** de l'émetteur.

b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du Support

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0,50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.

3. DECLARATIONS DU (DES) (CO)SOUSCRIPTEUR(S) ⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'informations clés (DIC ou PRIIPS KID) du produit K Euro Solutions Mai 2020 joint au présent document
- de la brochure d'information

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de K Euro Solutions Mai 2020 sur le site <https://www.documentation.ca-cib.com/>

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet de la part de Spirica de traitements destinés à la gestion de votre contrat. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la gestion des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les sous-traitants et prestataires, les co-assureurs et réassureurs, les autorités administratives et judiciaires. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité relativement à l'ensemble des données collectées vous concernant. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier simple à SPIRICA – Délégué à la protection des Données – 50-56 rue de la Procession, 75724 Paris cedex 15 ou par courrier électronique à donneespersonnelles@spirica.fr

Fait à : _____, le : _____

Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif





DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

| | |
|--|---|
| Nom du produit | K EURO SOLUTIONS MAI 2020 |
| Identifiant | ISIN Code : FR9348FS0344 |
| L'Initiateur | Credit Agricole CIB Financial Solutions garanti par Credit Agricole CIB |
| Contacteur l'Initiateur du PRIIP | priipenquiries@ca-cib.com Pour de plus amples informations, appelez-le : +44 207 214 5565 |
| Autorité compétente de l'Initiateur du PRIIP | Autorité des Marchés Financiers (AMF) |
| Date de production du document d'informations clés | 17 février 2020, 10:50 UTC |

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

| | |
|-----------|---|
| Type | Le produit se présente sous la forme d'un instrument de dette, régi par le droit français. |
| Objectifs | Fournir des paiements d'intérêt conditionnels, en échange du risque de perte en capital. Les montants indiqués ci-dessous se rapportent à chaque Montant Nominal investi. <ul style="list-style-type: none">• Intérêt Fixe: Au cours des 11 premières Dates de Paiement, vous recevrez le Montant d'Intérêt 1 chaque Date de Paiement.• Evènement d'Autocall : Si la Performance du Sous-jacent est supérieure ou égale au Niveau de Barrière d'Autocall concerné à toute Date d'Evaluation d'Autocall, le produit sera remboursé par anticipation et vous recevrez le Montant Nominal ainsi que le Montant d'Intérêt 2 correspondant à la prochaine Date de Paiement. Aucun paiement supplémentaire de principal ou d'intérêt ne sera effectué après ce paiement et ce remboursement anticipé.• Remboursement à la Date de Maturité :<ul style="list-style-type: none">○ Montant de Remboursement : Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, alors vous recevrez :<ul style="list-style-type: none">▪ Si un Evènement de Barrière ne s'est PAS produit et si la Performance Finale du Sous-jacent est supérieure ou égale à -10%: vous recevrez 136,25% du Montant Nominal.▪ Sinon, si un Evènement de Barrière ne s'est PAS produit et si la Performance Finale du Sous-jacent est inférieure à -10%: vous recevrez le Montant Nominal.▪ Sinon, vous recevrez un montant égal au Montant Nominal diminué par un montant égal au Montant Nominal multiplié par la valeur absolue de la Performance Finale du Sous-jacent. Le montant payé dans un tel cas sera inférieur au Montant Nominal et vous pourriez perdre tout ou partie de votre capital. |

Dates, Valeurs et Définitions Clés (*)

Toutes les constatations et observations sont faites par l'Agent de Calcul. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

- **Sous-jacent(s) :** Solactive Ethifinance ESG France 30 Equal Weight 5% AR Index (ISIN: DE000SLA6XN5)
- **Performance :** (a) la Valeur de Clôture du Sous-jacent à toute date donnée divisée par sa Valeur Initiale, moins (b) 100%, exprimée en pourcentage
- **Performance Finale du Sous-jacent :** La Performance du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Finale.
- **Evènement de Barrière :** Un Evènement de Barrière est considéré comme s'étant produit si la Valeur de Clôture du Sous-jacent est en dessous de 50% de sa Valeur Initiale à la Date d'Evaluation Finale.
- **Valeur Initiale :** La Valeur de Clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Initiale
- **Valeur de Clôture :** La valeur du Sous-jacent à la clôture du marché lors d'un jour ouvré donné
- **Montant d'Intérêt 1 :** 1,00%
- **Montant d'Intérêt 2 :** Pour chaque Date d'Evaluation d'Autocall en ordre chronologique : 1,25%, 2,5%, 3,75%, 5%, 6,25%, 7,5%, 8,75%, 10%, 11,25%, 12,5%, 13,75%, 15%, 16,25%, 17,5%, 18,75%, 20%, 21,25%, 22,5%, 23,75%, 25%, 26,25%, 27,5%, 28,75%, 30%, 31,25%, 32,5%, 33,75%, 35%. Chaque Montant d'Intérêt est multiplié par le Montant Nominal
- **Niveau de Barrière d'Autocall :** Pour chaque Date d'Evaluation d'Autocall : -10%
- **Agent de Calcul :** Crédit Agricole CIB
- **Montant Nominal :** 30 000 000 EUR
- **Prix de Vente :** 100%
- **Dates :**
 - **Date d'Emission :** 6 mars 2020
 - **Date de Maturité :** 12 juin 2030
 - **Dates de Paiement :** 14 septembre 2020, 14 décembre 2020, 12 mars 2021, 14 juin 2021, 13 septembre 2021, 13 décembre 2021, 14 mars 2022, 13 juin 2022, 12 septembre 2022, 12 décembre 2022, 13 mars 2023 puis 10 jours ouvrés après chaque Date d'Evaluation d'Autocall.
 - **Date d'Evaluation Initiale :** 29 mai 2020
 - **Dates d'Evaluation d'Autocall :** 29 mai 2023 ; 29 août 2023 ; 29 novembre 2023 ; 29 février 2024 ; 29 mai 2024 ; 29 août 2024 ; 29 novembre 2024 ; 28 février 2025 ; 29 mai 2025 ; 29 août 2025 ; 1 décembre 2025 ; 2 mars 2026 ; 29 mai 2026 ; 31 août 2026 ; 30 novembre 2026 ; 1 mars 2027 ; 31 mai 2027 ; 30 août 2027 ; 29 novembre 2027 ; 29 février 2028 ; 29 mai 2028 ; 29 août 2028 ; 29 novembre 2028 ; 28 février 2029 ; 29 mai 2029 ; 29 août 2029 ; 29 novembre 2029 et 28 février 2030
 - **Date d'Evaluation Finale :** 29 mai 2030

* Ces éléments ne sont que des termes indicatifs et peuvent être amenés à changer. Il vous appartient de vous assurer d'avoir les éléments les plus à jour avant d'investir.

Remboursements anticipés et ajustements

Les termes du produit prévoient que si certains évènements définis, en plus de ceux décrits ci-dessus, se produisent (principalement mais pas exclusivement en relation avec le Sous-jacent, ou l'Emetteur du produit qui peuvent inclure l'interruption de la capacité de l'Emetteur à mener les transactions de couvertures nécessaires), des ajustements peuvent être faits aux termes du produit pour prendre en compte l'évènement concerné ou le produit pourra être remboursé par anticipation. Le montant payé lors de tout remboursement par anticipation peut être inférieur au montant investi initialement.

| | |
|--------------------------------------|---|
| Investisseurs de détail visés | Ce produit est prévu pour les clients qui : |
| | • possèdent des connaissances et une expérience significatives en matière de produits tels que celui décrit dans ce document |
| | • sont informés de la possibilité d'une perte potentiellement totale et sont capables d'y faire face |
| | • ont une tolérance au risque conforme à l'indicateur synthétique de risque dans ce document |
| | • ont une anticipation d'évolution du sous-jacent compatible avec ce produit |
| | • ont un horizon d'investissement conforme avec la date de maturité de ce produit tel que déterminé indépendamment ou sur la base d'un conseil professionnel. |

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 12 juin 2030. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de Credit Agricole CIB Financial Solutions de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyen. Ceci prend en compte deux éléments : 1) le risque de marché - le fait que les pertes potentielles liées à la performance future sont évaluées à un niveau moyen ; et 2) le risque de crédit : le fait que des mauvaises conditions de marché soient très peu probables d'impacter la capacité de Credit Agricole CIB Financial Solutions et du garant à vous payer. **Si un produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État membre dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement, lorsqu'il est exprimé dans la monnaie officielle de l'État membre où est commercialisé ce produit, peut varier selon les fluctuations monétaires.** Un risque lié au produit mais qui n'est pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque concerne le cas où le produit d'investissement arrive à échéance avant l'échéance spécifiée suite à un rappel automatique. Dans ce cas, il est possible que vous ne puissiez pas réinvestir votre argent à un taux attractif. L'indicateur synthétique de risque, déterminé conformément au Règlement (UE) n ° 1286/2014, est issu de la performance historique du (ou des) sous-jacent(s) et peut par conséquent sous-estimer le risque de perte éventuel que vous pourriez subir en rapport avec ce produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si Credit Agricole CIB Financial Solutions et le Garant sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

L'évolution future des marchés ne peut pas être prédite avec exactitude. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basés sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR | | | | |
|------------------------------|--|------------|----------------|---|
| Scénarios | | 1 an | 5 ans | 10 ans (période de détention recommandée) |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 3 582 EUR | 4 724 EUR | 3 041 EUR |
| | Rendement moyen chaque année | -64,24% | -13,93% | -11,18% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 749 EUR | 10 662 EUR | 11 225 (Ω) EUR |
| | Rendement moyen chaque année | -22,54% | 1,29% | 1,16% (Ω) |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 634 EUR | 11 225 (Ω) EUR | 11 225 (Ω) EUR |
| | Rendement moyen chaque année | 4,00% | 2,34% (Ω) | 1,16% (Ω) |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 804 EUR | 11 475 (Ω) EUR | 11 725 (Ω) EUR |
| | Rendement moyen chaque année | 4,00% | 2,79% (Ω) | 1,60% (Ω) |

(Ω) Le produit est remboursé par anticipation avant la Date de Maturité.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur les 10 prochaine(s) année(s), en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS ET LE GARANT NE SONT PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché ni un système de garantie ou système d'indemnisation des investisseurs. Si Credit Agricole CIB Financial Solutions et le Garant sont incapables de payer et/ou sont en situation de défaut, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement et tout paiement pourrait être retardé.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La Réduction du Rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

| INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR | | | |
|---|---------------------------|----------------------------|--|
| SCENARIOS | SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN | SI VOUS SORTEZ APRES 5 ANS | SI VOUS SORTEZ A LA FIN DE LA PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE |
| coûts totaux | 830,00 EUR | 780,00 EUR | 780,00 EUR |
| Incidence sur le rendement (RIY) par an | 9,56% | 1,68% | 0,82% |

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence chaque année des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an | | | |
|---|---------------------------------------|-------|---|
| COÛTS PONCTUELS | Coûts d'entrée | 0,82% | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. |
| | Coûts de sortie | 0,00% | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| COÛTS RÉCURRENTS | Coûts de transactions de portefeuille | 0,00% | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| | Autres coûts récurrents | 0,00% | L'incidence sur les coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 10 ans, ou jusqu'à ce qu'un événement d'autocall se produise.

Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.

La période de détention recommandée est choisie en fonction de la date de maturité du produit. Veuillez noter qu'il peut être difficile de vendre le produit avant la date de maturité. Si vous êtes capable de vendre le produit à une date antérieure, vous pouvez encourir des coûts et vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Au cas où vous souhaiteriez effectuer une réclamation à tout moment à propos de ce produit, ou du service que vous avez reçu, vous pouvez le faire en nous contactant, à : Crédit Agricole CIB, Broadwalk House, 5 Appold Street, London, EC2A 2DA, ou pripsenquiries@ca-cib.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'information contenue dans ce document d'informations clés ne constitue pas une recommandation de s'engager dans ce produit et ne remplace pas la consultation individuelle avec un conseiller.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ce produit auprès de votre conseiller financier.

Les documents suivants sont disponibles sur demande :

- Les conditions définitives du produit (tels que publiées sur la base d'une exigence légale), qui sont disponibles sur : www.documentation.ca-cib.com
- Le prospectus de base, éventuellement complété par des suppléments, relatif au programme de produits structurés et sous lequel le produit est émis (tel que publié sur la base d'une exigence légale), qui est disponible sur : www.documentation.ca-cib.com